

greffier de chambre à la cour administrative d'appel de Nancy

Ref : MINT_BA054JAC-91539

Fonction publique

Fonction publique de l'État

Employeur

Ministère de l'Intérieur

Localisation

Nancy

Domaine : Justice

Date limite de candidature : 01/12/2024

Nature de l'emploi			Expérience souhaitée
Emploi ouvert aux titulaires et aux contractuels			Non renseigné
Rémunération <small>(fourchette indicative pour les contractuels)</small>	Catégorie	Management	Télétravail possible
Non renseigné	Catégorie B (profession intermédiaire)	Oui	Oui

Vos missions en quelques mots

Groupe RIFSEEP : 1

Vos activités principales :

Encadrer et animer l'équipe des agents constituant un greffe de chambre

- Participer aux réunions organisées par la greffière en chef, diffuser l'information aux agents du service et s'assurer du respect des procédures et consignes données.
- Travailler en collaboration directe avec le président de chambre et assister les magistrat(e)s au quotidien.
- Assurer le suivi de la régularité de la procédure contradictoire.
- Assurer l'interface avec les parties, les avocats et les magistrat(e)s.
- Suivre le déroulement de l'instruction, proposer des plans d'instruction et mesures utiles pour la mise en état des dossiers et suivre les stocks.

- Organiser et veiller au bon déroulement des audiences sous l'autorité du président de chambre (préparation, accueil des parties et greffe de l'audience).
- Assurer une relecture attentive des projets de décision, contrôler les notifications

Votre environnement professionnel :

Activités du service :

Les 42 tribunaux administratifs, les 9 cours administratives d'appel et le Conseil d'État jugent des litiges entre particuliers et les pouvoirs publics.

Les cours administratives d'appel sont les juridictions compétentes pour statuer en appel, à la demande d'une personne privée ou d'une administration, contre un jugement de tribunal administratif. Elles sont présidées par un conseiller d'État et composées de présidents de chambre, d'assesseurs, et de conseillers qui exercent les fonctions de rapporteurs et de rapporteurs publics.

Ces magistrats sont assistés par des agents de greffe qui assurent notamment la transmission des mémoires et pièces entre les parties et la notification des décisions rendues.

Le greffe de chaque cour administrative d'appel comprend un greffier en chef, des greffiers et d'autres agents de greffe pour les fonctions support.

Composition et effectifs du service :

29 agents de greffe

27 magistrats

Liaisons hiérarchiques :

Présidente de la cour

Greffière en chef

Liaisons fonctionnelles :

Président de chambre

Profil recherché

Vos compétences principales mise en œuvre :

Connaissances techniques :

avoir des compétences juridiques : niveau maîtrise requis

avoir des compétences en informatique - bureautique : niveau maîtrise requis

connaître l'environnement professionnel : niveau maîtrise à acquérir

Savoir faire :

savoir s'organiser : niveau expert requis

savoir appliquer la réglementation : niveau maîtrise requis

savoir travailler en équipe : niveau expert requis

Savoir être :

avoir le sens des relations humaines : niveau expert requis

savoir s'adapter : niveau expert requis

savoir communiquer : niveau maîtrise requis

Vos perspectives :

Éléments de candidature

Personne à contacter

isabelle.stoll@juradm.fr

À propos de l'offre

Informations complémentaires

Localisation administrative :

Cour administrative d'appel de Nancy

6, rue du Haut-Bourgeois

CS 50015

54035 NANCY Cédex

Emploi fonctionnel :

Autre domaine fonctionnel :

Justice

Emploi type/code de fiche de l'emploi type :

Greffier de chambre JUS002A

Conditions particulières d'exercice

Spécificités du poste / Contraintes / Sujétions :

Calendrier des audiences

Durée attendue sur le poste : 3 ans

Qui contacter ?

Isabelle STOLL, greffière en chef

isabelle.stoll@juradm.fr

Liste des pièces requises pour déposer une candidature :

Lien pour compléter le formulaire unique de demande de mobilité (personnels du ministère de l'Intérieur et personnels externes) :

<http://ressources-humaines.interieur.ader.gouv.fr/index.php/mobilite-postes-vacants>

Fondement juridique

2° de l'article L332-2 du code général de la fonction publique

Statut du poste

Vacant à partir du 01/01/2025

Métier de référence

Greffière / Greffier